

Désherbage et entretien des prairies

Bâtir une stratégie à long terme

Assurer la production d'une prairie à long terme implique de maîtriser les adventices. Pour limiter leur développement, il faut une stratégie globale qui intègre la conduite de la prairie, son exploitation et son entretien. Le recours aux herbicides n'intervient donc que si toutes les autres techniques ont été mises en œuvre : fertilisation, modes d'exploitation, gestion du pâturage et entretien mécanique.

Comme les autres productions végétales, les cultures fourragères souffrent de la concurrence des mauvaises herbes. Que les prairies soient temporaires ou permanentes, une forte pression d'adventices entraîne des pertes de rendement et de qualité fourragère importantes pendant plusieurs années.

Dans les parcelles « propres », il faut veiller à maintenir le potentiel en appliquant quelques règles fondamentales comme l'observation des prairies, l'anticipation et l'adaptation des pratiques. Les herbicides sont une solution de secours si la maîtrise des adventices devient difficile. Dans tous les cas, la stratégie doit s'adapter à la situation : prairie à l'installation ou installée.

Prairies à l'installation : semer sur un sol propre

Les prairies à l'installation nécessitent une très grande attention. Comme pour les cultures de la rotation, leur réussite se joue avant même l'implantation en intervenant sur les précédents et en profitant de l'interculture. Il s'agit de semer sur un sol propre. Certaines cultures de la rotation, comme les céréales, offrent des possibilités de désherbage intéressantes sur les adventices annuelles. Sur les vivaces, en particulier le rumex, les solutions herbicides à base de met-sulfuron-méthyle (ex. : Allié Star SX 0,035 kg/ha, 0,02 kg/ha) ou de fluroxypyr (Bofix 3-4 l/ha, Starane 200 0,8-1 l/ha) sont efficaces. Avant



Le rumex est l'une des adventices les plus problématiques dans les prairies, et l'une des plus difficiles à détruire.

Pour en savoir plus

ARVALIS-Institut du végétal publie tous les ans un dépliant « Protection des prairies : lutte contre les mauvaises herbes », qui détaille les compositions, modes d'action et efficacités des herbicides sur les principales mauvaises herbes. Il précise également les sensibilités des cultures et les époques d'application.



Certaines cultures de la rotation, comme les céréales, offrent des possibilités de désherbage intéressantes sur les adventices annuelles.

Le semis de la prairie, l'interculture est quant à elle la période idéale pour effectuer les déchaumages, faux semis et herbicides totaux (glyphosate).

Assurer une bonne implantation

L'implantation est également une étape cruciale pour assurer une couverture du sol très rapide. Souvent effectué à l'automne, le semis doit être assez précoce et réalisé sur un sol suffisamment humide par températures encore douces afin d'obtenir une bonne vigueur de levée. L'intervention herbicide, si elle est nécessaire, en est facilitée. Il faut un lit de semences suffisamment fin et un sol assez « rappuyé » pour conserver un maximum d'humidité. Le semis doit être régulier et peu profond, et les doses de semences à l'hectare appropriées à chaque espèce. Il est impératif de rouler après semis pour favoriser le contact sol/graines.

Désherber si nécessaire

À la levée, il est indispensable d'évaluer le type de flore et le niveau d'infestation avant de décider d'un désherbage. Il faut aussi tenir



© P.V. Prein, ARVALIS-Institut du végétal

compte de la nature de la prairie (graminées ou légumineuses) et de la durée de production envisagée. Par exemple, certaines annuelles sont peu gênantes à l'installation (pensées, véroniques, capselles, renoncules des champs, matricaires, chénopodes), alors que d'autres sont pénalisantes voire destructrices (ravenelles, mourons des oiseaux, renouées des oiseaux). A l'inverse, certaines vivaces ou pluri-annuelles ne posent pas de problème au départ, mais deviennent impossible à maîtriser plus tard (rumex, chardons). Dans les cas de fortes infestations, il faut utiliser le produit le plus efficace sur la flore identifiée en adaptant les doses et en respectant les conditions d'application.

Vérifier le spectre des produits

Sur jeunes prairies à base uniquement de graminées, de nombreux herbicides sont utilisables contre les dicotylédones, sous réserve que le produit soit homologué sur la ou les graminées fourragères implantées. Dans le cas d'une association, les herbicides homologués à la fois sur graminées et légumineuses ne sont que quatre : la bentazone (Basamaïs...) autori-

Une bonne gestion du pâturage est gage de la propreté des prairies à long terme.

A la levée, il est indispensable d'évaluer le type de flore et le niveau d'infestation avant de décider d'un désherbage.

2 Une bonne gestion du pâturage

Bien gérer le pâturage est efficace pour contrôler le salissement des prairies. Parmi les mesures à retenir :

- Instaurer un pâturage tournant.
- Maintenir un chargement instantané suffisamment élevé au printemps (temps de séjour 8-10 jours par parcelle en viande, 3-4 jours en lait).
- Entrer à des hauteurs inférieures à 20 cm.
- Sortir à des hauteurs comprises entre 5 et 6 cm pour pâturer le maximum d'herbe et limiter les refus.
- Eviter le fort piétinement des parcelles au printemps et à l'automne
- Alternier les modes d'exploitation : fauche/pâturage.
- Bien gérer les parcelles à l'automne en évitant le sur-pâturage.

sée sur ray-grass, fétuque élevée, dactyle et trèfle blanc ; le Gratil homologué sur ray-grass et trèfle blanc sous couvert de ray-grass ; Harmony autorisé sur ray-grass, fétuque élevée, dactyle sur prairies installées, et luzerne ; Asulox autorisé sur ray-grass, fétuque élevée, luzerne et trèfle violet. Si toutefois un autre herbicide est choisi, il devra être homologué sur au moins l'une des espèces les plus représentées et surtout sélectif de l'autre (encadré 1).

Sur légumineuses pures, quelques herbicides sont autorisés, mais sur un nombre d'espèces limité. Ainsi sur lotier, sainfoin, trèfle incarnat, aucun herbicide n'est homologué.

Prairies installées : assurer leur potentiel à long terme

Les prairies installées subissent pour leur part de nombreuses dégradations liées aux sécheresses, au pâturage, au piétinement, aux déjections et aux passages d'outils (tableau 1). Le couvert végétal en place laisse progressivement apparaître des trous. La place disponible profite alors aux espèces indésirables. Avant de décider des techniques préventives ou curatives à utiliser, il faut évaluer le niveau de salissement et identifier les espèces prairiales présentes (tableaux 2 et 3).

Dans les prairies avec un début d'infestation de graminées à faible valeur et très envahissantes (houlque laineuse, brome mou...), la lutte préventive est à privilégier.

Identifier des problèmes de milieu ou de conduite

	Espèces indicatrices	Solutions
pH trop acide	la flouve odorante, le rumex petite oseille, la fougère aigle	alcaliniser le milieu grâce à des apports organiques, chaulage
sols humides à très humides	joncs, carex, houlque laineuse, renoncule âcre	installer des drains et fossés pour assainir ou chauler pour améliorer la porosité du sol
sols compactés	plantain, pissenlit, pâquerette, pâturin annuel	désherber, tout en modifiant la technique de pâturage

Tableau 1 : Certaines situations spécifiques doivent conduire à modifier les pratiques.

Rumex et chardons au cœur des préoccupations

	Prairie temporaire	Prairie permanente
Rumex	++++	++++
Chardon	++++	++++
Mouron	+++	++
Ravenelle	+++	++
Renoncule	+++	++++
Véronique	++	+
Chénopode	++	+
Matricaire	++	+
Ronce	++	+++
Pissenlits	++	++
Ortie	+	++

Fréquence > 50 % = ++++
Fréquence de 25 à 50 % = +++
Fréquence de 10 à 25 % = ++
Fréquence 5 à 10 % = +

Tableau 2 : Adventices les plus préoccupantes, par ordre de citation des éleveurs.

gier. Elle s'appuie sur la connaissance de la biologie des espèces telle que la précocité d'épiaison. Il faut chercher à alterner un pâturage précoce (déprimage) suivi d'une fauche avant la floraison des espèces annuelles (tableau 3). Parmi les autres mesures préventives : une fertilisation équilibrée, qui évite les apports de matières organiques sur les prairies où les restitutions au pâturage sont élevées, l'entretien des bordures et des aires de stockage du fumier, l'utilisation de fumiers mûrs ou compostés, l'élimination des refus et montées à graines. La fauche des refus, à l'aide d'une faucheuse rotative déportée, permet de limiter la montée à graines de plantes de faible valeur fourragère et/ou d'adventices tout en favorisant une repousse « uniforme » de la pâture. Attention, la présence de refus est aussi le signe d'une mauvaise gestion de pâturage (encadré 2). Enfin, un entretien mécanique à la herse étrille permet de niveler et de retirer les herbes sèches ou les « touffes ».

Quand des graminées à faible valeur deviennent envahissantes, un entretien mécanique à la herse étrille permet de niveler le sol et de retirer les herbes sèches ou les « touffes ».

Dans les prairies avec un début d'infestation de graminées à faible valeur et très envahissantes (houlque laineuse, brome mou...), la lutte préventive est à privilégier.

Un désherbage à la levée peut être envisagé en fonction des adventices présentes, de la nature de la prairie (graminées ou légumineuses) et de la durée de production envisagée.

La fauche utile dans les zones très infestées

Dans les zones très infestées, plusieurs mesures curatives peuvent être employées, comme la fauche avant l'apparition de la hampe florale du rumex, ou la fauche des chardons 2 à 3 fois par an. Dans certains cas, un désherbage sélectif des « bonnes » graminées et/ou légumineuses est nécessaire. Cette intervention doit alors être suivie d'une fauche après floraison (foin) pour assurer le « ressemis » naturel des « bonnes » graminées.

Attention, si la prairie est composée de graminées et de légumineuses, les possibilités d'intervention chimique sont quasiment inexistantes sur prairie installée. En cas de forte infestation, la pérennité de la prairie peut être menacée. A l'extrême, il peut être nécessaire de la retourner afin de procéder à une nouvelle implantation. ■

Pierre-Vincent Protin,
pv.protin@arvalisinstitutduvegetal.fr
Gérard Citron,
g.citron@arvalisinstitutduvegetal.fr
ARVALIS-Institut du végétal
Gérard Brandon, gerard-brandon@orange.fr



© P.V. Protin, ARVALIS-Institut du végétal

Prendre en compte le niveau de détérioration de la prairie (tab. 3)

	Pourcentage de « bonnes fourragères » graminées-légumineuses			
	< à 15 %	< à 70 %	de 70 à 85 %	> à 85 %
Adventices : Dicotylédones indésirables graminées improductives	< à 15 %	Si localisé : destruction & ressemis graminées et légumineuses		Fertilisation Exploitation
	de 15 à 30 %	Désherbage + sursemis graminées		Désherbage + sursemis légumineuses
	> à 30 %	Destruction & ressemis graminées et légumineuses		



© P.V. Protin, ARVALIS-Institut du végétal